

Atlas de répartition des Libellules (Odonata) de Vendée (1985-2000)

Coordonnateur : Christian GOYAUD

Abstract : This article summarizes the observations of Odonatas gathered over the last fifteen years in Vendée. It results from collective research work by more than forty naturalists. A map locating each of the 58 species of Odonatas is given as well.

Mots clés : libellules, *Odonata*, *Zygoptera*, *Anisoptera*, Vendée.

Key words : dragonflies, damselflies, *Odonata*, *Zygoptera*, *Anisoptera*, Vendée (France).

INTRODUCTION

L'inventaire des odonates de Vendée a débuté en 1985. Après trois années de prospection solitaire j'ai reçu l'aide de plusieurs naturalistes qui ont notablement fait progresser le travail. Des sorties d'initiation étaient organisées au printemps dans le but de faire des émules susceptibles de rejoindre l'équipe. Deux atlas provisoires destinés aux participants ont été réalisés, l'un en mai 1993 et l'autre en décembre 1995 ; ils rendaient compte du travail effectué et orientaient les observateurs vers les zones les moins étudiées. Après 16 années de prospection il était nécessaire de publier la synthèse de cette enquête, elle est présentée ici sous la forme de cartes de répartition accompagnées de quelques commentaires.

OBJECTIFS ET MÉTHODE

Dans la littérature, les travaux faisant référence aux odonates de Vendée avant 1985 sont rares. Ce sont des notes [GELIN, 1920], [PAULIAN, 1945, 1947], [BASSET, 1984] et des listes d'espèces commentées où la Vendée est citée sans plus de précisions [GELIN, 1908], [LACROIX, 1913]. Dans son *Étude faunistique et bibliographique des odonates de France*, J.-L. DOMMANGET [1987] ne mentionnait que 34 espèces en Vendée ; il était donc nécessaire de réaliser une enquête avec deux objectifs : dresser la liste des odonates de Vendée et préciser la répartition des espèces dans le département.

Ces 16 années d'enquête (de 1985 à 2000) ont permis de visiter presque toutes les communes du département et de parcourir les milieux les plus variés. Les imagos, capturés au filet, étaient généralement identifiés sur le terrain et relâchés aussitôt. Peu de larves ou d'exuvies ont été examinées à cause des difficultés de détermination. Pour l'étude des odonates et leur identification nous avons utilisé les ouvrages de ROBERT [1958], AGUESSE [1968] et surtout le *Guide des Libellules d'Europe et d'Afrique du nord* de D'AGUILAR & DOMMANGET [1985]. A partir de 1994 l'excellente clé éditée par la Société Française d'Odonatologie (SFO), *Libellules*, de A. WENDLER et J.H. NÜB [1994], était fréquemment utilisée, notamment par ceux qui ne possédaient pas l'ouvrage précédent dont la première édition était alors épuisée.

Chaque observateur notait les noms des espèces rencontrées, le lieu, la date mais aussi des informations concernant le biotope, la taille de la population, le comportement, *etc.* Certaines personnes communiquaient leurs données sur papier libre alors que d'autres utilisaient les fiches nationales du programme INVOD (Inventaire Cartographique des Odonates de France). Dans ce dernier cas, les fiches étaient envoyées à la SFO pour la réalisation de l'Atlas national [DOMMANGET, 1994]. Toutes les informations qui m'ont été personnellement adressées ont servi à réaliser les cartes de répartition qui se trouvent dans cet article.

Dès le début de l'inventaire nous avons le projet de réaliser des cartes de répartition utilisant une grille formée par les parallèles et les

méridiens qui figurent sur les cartes de l'Institut Géographique National à l'échelle 1/25 000. Le maillage retenu pour cette grille étant de 0,2 grade en longitude et 0,1 grade en latitude. Sur le terrain les participants à l'enquête ont généralement tenu compte du projet cartographique pour choisir leurs sites d'observation afin de couvrir le plus grand nombre de mailles possible.

RÉSULTATS

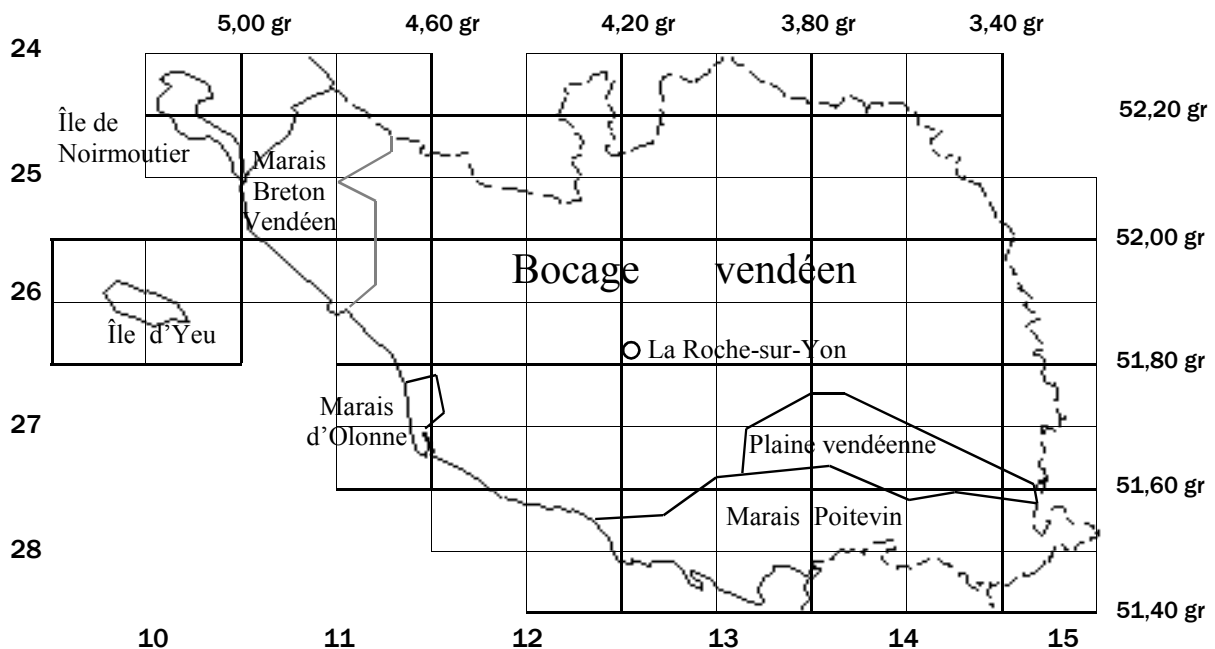
Cette enquête nous a permis de recueillir plus de 5000 données élémentaires qui ont servi à établir les cartes de répartition des 56 espèces d'odonates dont la présence est régulière en Vendée. Deux autres espèces considérées comme accidentelles n'ont pas été cartographiées car elles n'ont été observées qu'une ou deux fois dans le département. Il s'agit du Gompe serpentin, *Ophiogomphus cecilia* (Geoffroy in Fourcroy, 1785), dont un individu a été observé sur la commune de Bazoges-en-Pareds le 17 juillet 1996 par Fabrice Bartheau et Christian Perrein et de l'Anax porte-selle, *Hemianax ephippiger* (Burmeister, 1839), une migratrice pour laquelle nous n'avons que deux données :

l'une sur la plage du Veillon près de Bourgenay le 31 mai 1998 (Christian Goyaud), l'autre au Petit Maillezais dans la forêt de Mervent le 8 juin 1998 (Jean-Pierre Favretto et Christian Perrein).

Au cours de cette étude nous avons donc observé 58 espèces de libellules dans le département de la Vendée.

Les cartes de répartition sont réalisées à l'aide d'un quadrillage qui couvre le département, il est formé de 76 mailles comme le montre la figure ci-dessous. Un point placé dans une maille signifie qu'au moins un individu de l'espèce a été observé dans celle-ci. Les cartes ne montrent donc pas la répartition des sites de reproduction ni la densité des populations, elles indiquent seulement la présence des espèces dans certaines mailles.

Le texte figurant en regard de chaque carte de répartition donne quelques informations concernant l'écologie, la rareté et la localisation de l'espèce dans le département. Ce texte doit permettre d'interpréter la carte, de mieux cerner le statut de l'espèce et de prévoir les menaces dont elle peut être l'objet.



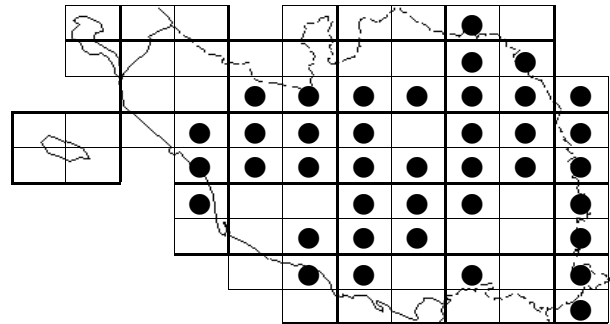
Maillage servant à la réalisation des cartes de répartition

Chaque petit rectangle couvre une zone d'un dixième de grade en latitude et de deux dixièmes de grade en longitude. Les nombres indiqués en bas en abscisse et à gauche en ordonnée servent à déterminer les numéros des cartes de l'Institut Géographique National. Par exemple, la ville de La Roche-sur-Yon se trouve dans le quart sud-ouest de la carte 1326.

Le Caloptéryx éclatant

Le Caloptéryx éclatant se rencontre le long des rivières, des ruisseaux, des canaux et des fossés. Il affectionne les rives encombrées d'une végétation herbacée et se tient généralement dans les parties ensoleillées. L'espèce est commune dans le bocage, rare près de la côte et absente des grandes zones de marais. Des observateurs ont mentionné certaines sous-espèces en se basant sur l'étendue de la coloration bleue des ailes des mâles. Nous n'avons pas conservé ces informations qui demandent confirmation.

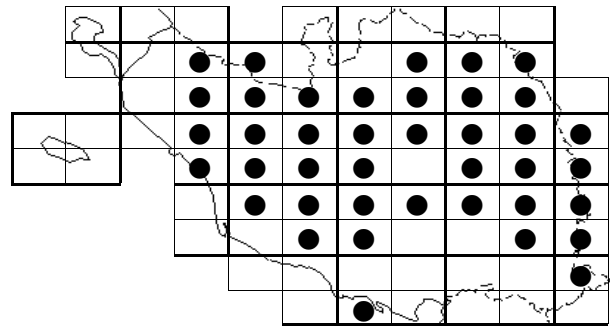
Calopteryx splendens (Harris, 1782)



Le Caloptéryx vierge

Le Caloptéryx vierge recherche les eaux fraîches, claires et bien oxygénées des rivières, des ruisseaux et de certains fossés aux rives ombragées, généralement envahies d'une végétation touffue. En dehors du littoral et des marais, cette espèce est assez commune en Vendée où de petites populations sont disséminées dans tout le bocage. Les deux sous-espèces, *C. v. virgo* et *C. v. meridionalis* sont signalées dans le département et leur répartition mériterait une étude approfondie.

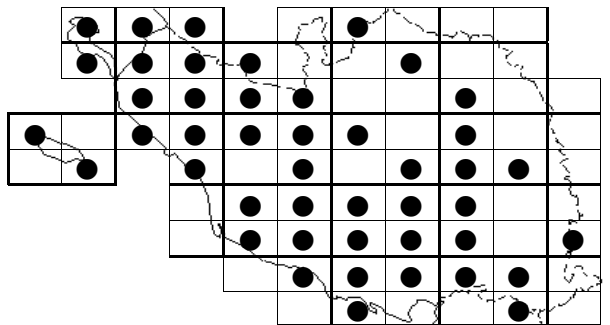
Calopteryx virgo (Linné, 1758)



Le Leste sauvage

Omniprésent dans toutes les zones humides de la côte vendéenne, le Leste sauvage fréquente les eaux douces et saumâtres des marais où il est parfois abondant. Ailleurs il se développe dans l'eau stagnante des mares et des étangs bien ensoleillés. Cette espèce pionnière colonise volontiers les points d'eau nouvellement créés même s'ils s'assèchent en été. Le Leste sauvage est plus rare dans le haut-bocage et dans l'est du département où les milieux qui lui sont favorables sont moins nombreux.

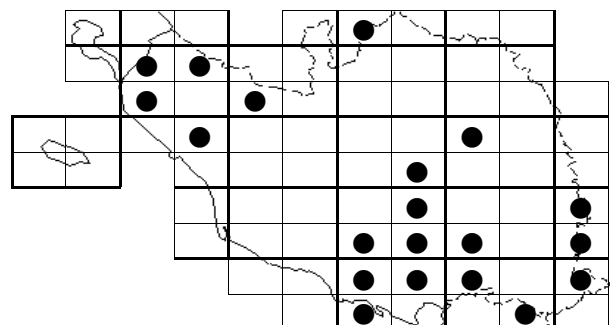
Lestes barbarus (Fabricius, 1798)



Le Leste dryade

Cette espèce d'eau stagnante se développe dans les mares, étangs et bassins peu profonds, riches en végétation et qui s'assèchent souvent en été. On rencontre le Leste dryade aussi bien dans les marais doux côtiers, associé au Leste sauvage et au Leste à grands stigmas, que dans les zones humides boisées de l'intérieur où les populations ne sont jamais très importantes. Il est absent d'une partie du bocage vendéen qui ne lui offre pas, semble-t-il, de milieu favorable pour se développer.

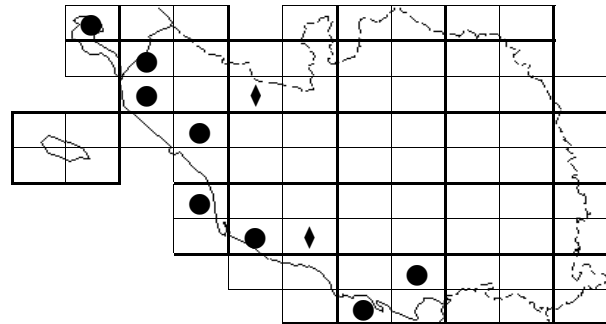
Lestes dryas Kirby, 1890



Le Leste à grands stigmas

Le Leste à grands stigmas se développe dans les eaux stagnantes légèrement saumâtres des marais côtiers vendéens. Il fréquente le plus souvent les anciens marais salants abandonnés envahis par le Scirpe maritime (*Scirpus maritimus*). Au moment des accouplements les imagos forment des populations denses parfois de plusieurs centaines d'individus sur quelques mètres carrés et ne s'éloignent que très peu de leur lieu de reproduction. Seuls deux immatures ont été observés loin de la côte (◆).

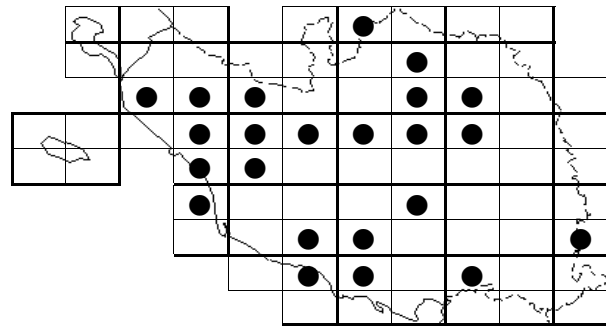
Lestes macrostigma (Eversmann, 1836)



Le Leste fiancé

Le Leste fiancé fréquente les mêmes milieux que le Leste dryade avec, apparemment, une préférence plus marquée pour les marais, les mares et les étangs frais et ombragés. En cas de cohabitation des deux espèces, c'est le Leste dryade qui est le plus commun. Les effectifs du Leste fiancé en Vendée sont faibles et les sites où on le rencontre sont peu nombreux et disséminés dans une aire de répartition cependant plus vaste que celle du Leste dryade.

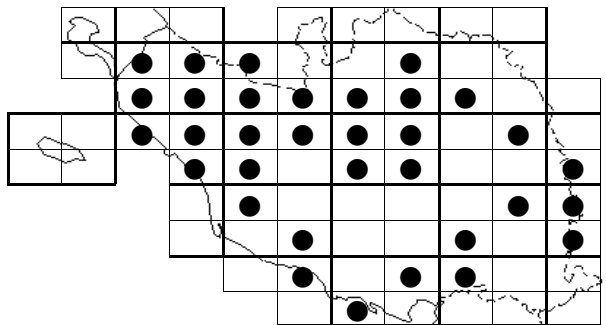
Lestes sponsa (Hansemann, 1823)



Le Leste verdoyant

Cette espèce fréquente les eaux douces des marais côtiers, les nappes d'eau temporaires des prairies humides du bocage ainsi que les fossés, les mares et les queues d'étangs envahies par les glycéries, les plantains d'eau, les rubaniers et autre végétation aquatique. Il est possible de surprendre quelques immatures au soleil sur un roncier loin d'un point d'eau, par contre les adultes se tiennent le plus souvent sur les laïches et les joncs à proximité des lieux de ponte dont ils ne s'éloignent guère.

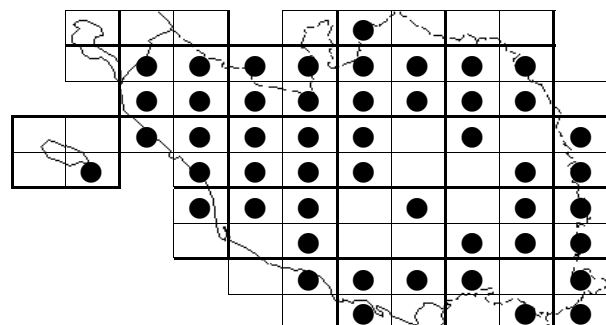
Lestes virens (Charpentier, 1825)



Le Leste vert

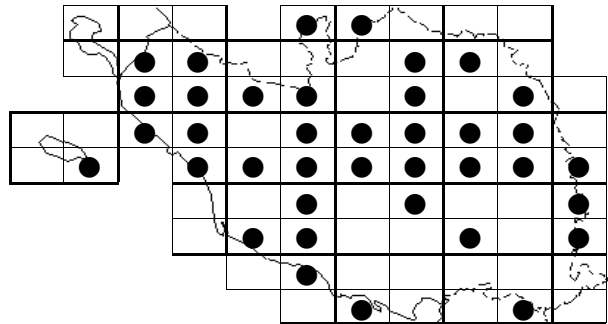
Cette espèce commune se tient souvent sur les saules au bord des étangs et des mares du bocage. La femelle pond ses œufs en les insérant sous l'écorce des branches qui surplombent la surface de l'eau. Le Leste vert fréquente également les parties boisées des marais littoraux où il n'est pas rare de l'observer sur les arbustes qui bordent les fossés et les bassins d'eau douce. Certains individus, en particulier des immatures, s'éloignent des zones humides pour chasser autour des buissons.

Lestes viridis (Van der Linden, 1825)

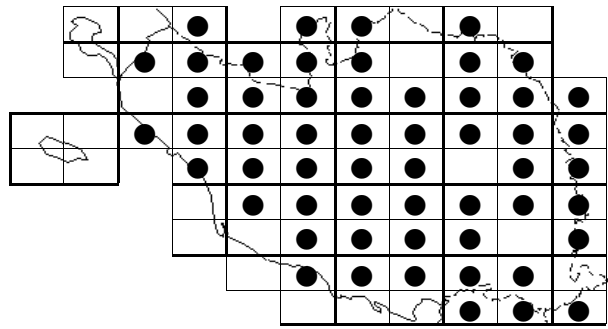


Le Leste brun

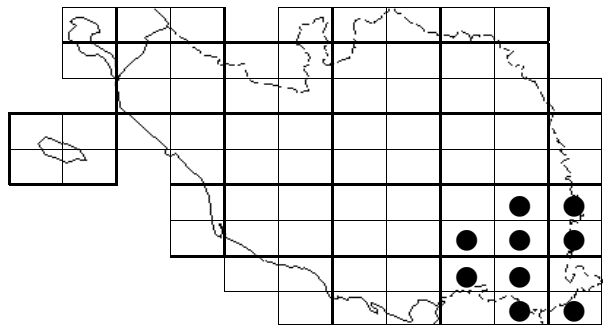
Le Leste brun occupe une grande variété de milieux. On le rencontre aussi bien dans les marais de la Croix à l'île d'Yeu que sur les étangs du bocage. Des émergences ont même été observées en eau légèrement saumâtre sur la lagune de la Belle Henriette. La répartition clairsemée est sans doute le fait d'une prospection imparfaite. Cet odonate hivernant est discret, une génération disparaît en mai et la suivante n'apparaît qu'en août. Il est plus efficace de le rechercher en septembre dans les clairières.

Sympecma fusca (Van der Linden, 1820)**L'Agrion orangé**

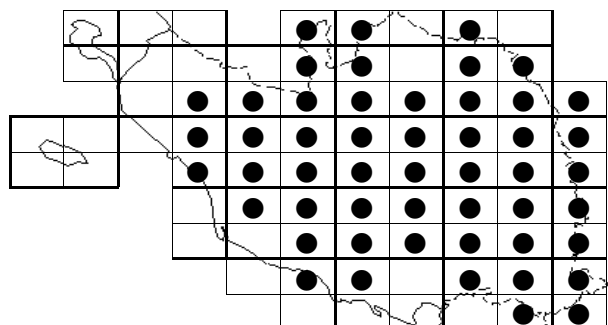
L'Agrion orangé est assez commun en Vendée, sa larve se développe dans les grandes mares du bocage et dans les étangs forestiers comme ceux de la forêt de La Chaize où il est commun. Cet agrion fréquente également les parties calmes et bien ensoleillées des cours d'eau comme le Lay, l'Yon et la Vendée. Il n'est pas connu à l'île d'Yeu ni à l'île de Noirmoutier où aucun milieu ne semble lui convenir. Il est rare dans les marais doux peu boisés, comme le marais Breton, et absent de toutes les zones saumâtres.

Platycnemis acutipennis Sélys, 1841**L'Agrion blanchâtre**

Espèce méridionale occupant la péninsule Ibérique, le sud et l'ouest de la France, l'Agrion blanchâtre est présent mais rare en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire. En Vendée, l'espèce n'est connue que dans le quart sud-est où des populations importantes prospèrent dans certains canaux du marais Poitevin. Cet agrion se développe également dans les eaux calmes des rivières comme la Vendée et l'Autize. Au début du XX^e siècle H. GELIN [1908] citait l'espèce à Mervent et la considérait déjà comme rare.

Platycnemis latipes Rambur, 1842**L'Agrion à larges pattes**

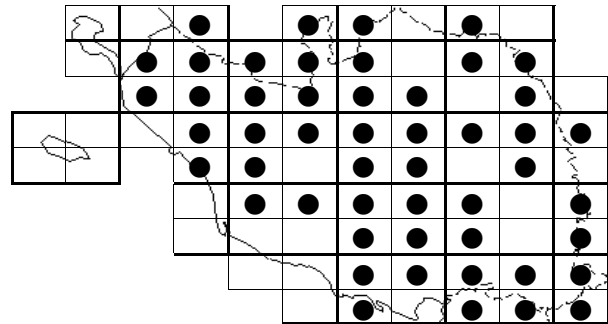
Le plus commun des trois *Platycnemis* présents en Vendée, l'Agrion à pattes larges se rencontre dans tout le bocage vendéen où il se développe dans les grandes mares et les étangs mais aussi dans les rivières ensoleillées au courant faible. Cet agrion ne fréquente pas l'eau saumâtre, n'apprécie pas les petits canaux encombrés de végétation et encore moins ceux qui s'assèchent en été, ce qui explique son absence de l'île d'Yeu, de l'île de Noirmoutier et des grands marais côtiers.

Platycnemis pennipes (Pallas, 1771)

L'Agrion de Van der Linden

L'Agrion de Van der Linden, encore appelé Agrion à longs cercoïdes, fréquente les rivières à courant faible et les grands canaux dont il apprécie la végétation flottante sur laquelle il se pose volontiers. Certains étangs du bocage sont également colonisés par cet agrion qui occupe alors les rives des secteurs les moins profonds du plan d'eau. La côte vendéenne et les îles n'offrent pas beaucoup de sites favorables à cette espèce qui ne survit pas à l'assèchement du milieu ni à l'eutrophisation.

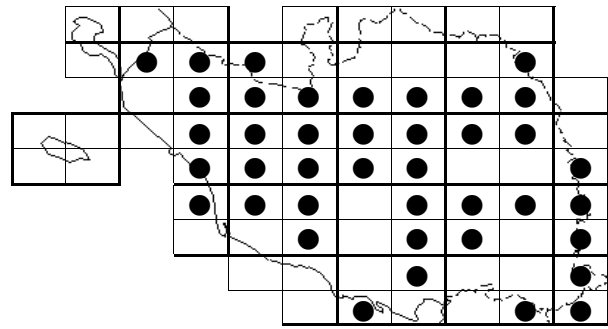
Cercion lindenii (Sélys, 1840)



L'Agrion délicat

Rarement abondant, l'Agrion délicat est disséminé dans le département. Il est absent des îles, de la majeure partie de la côte et des grands secteurs de marais. Dans le bocage sa répartition n'est pas homogène car tous les milieux ne semblent pas lui convenir. Cet agrion est délicat, il aime les eaux stagnantes pas trop profondes qui se réchauffent vite mais qui restent assez bien oxygénées. Il lui faut par exemple une mare ou un petit étang alimenté par une source au milieu d'une prairie humide.

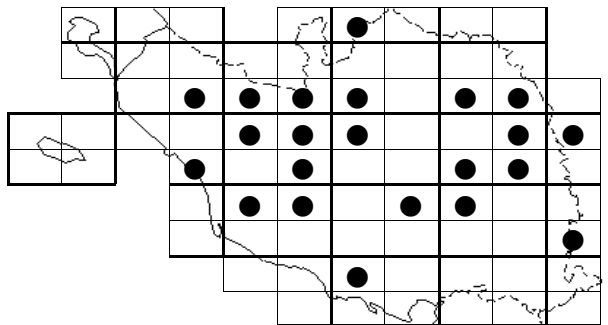
Ceriagrion tenellum (Villers, 1789)



L'Agrion de Mercure

Cette espèce se rencontre le long des ruisselets qui traversent les prairies du bocage et dans certains fossés encombrés de végétation palustre. Elle est aussi fréquente en terrain acide que sur le calcaire et ne semble pas être affectée par le piétinement et les déjections animales qui polluent le filet d'eau dans lequel les larves se développent. Par contre elle disparaît des fossés qui recueillent les eaux de drainage agricole. Protégée au niveau national et européen, ce n'est pas l'espèce la plus rare de Vendée.

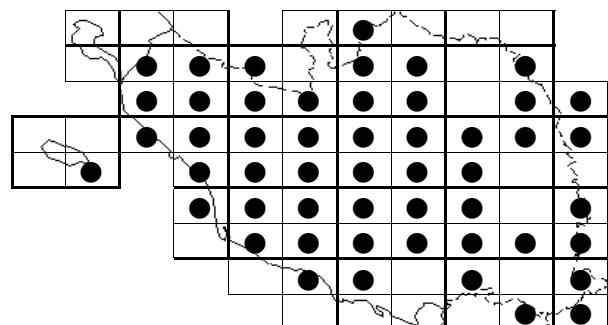
Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)



L'Agrion jovencelle

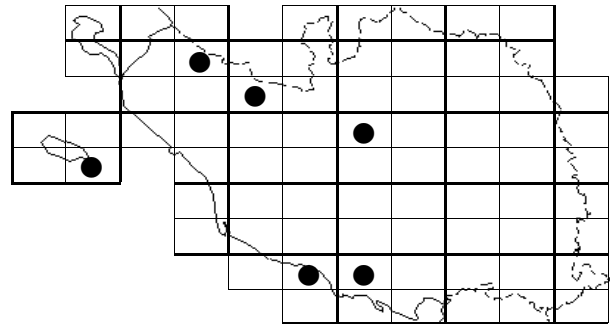
L'Agrion jovencelle est l'un des agrions les plus communs en Vendée. Il colonise toutes les eaux douces stagnantes pérennes d'une certaine importance : mares, étangs, canaux, bras morts de rivières. On l'observe également dans les parties calmes et ensoleillées des cours d'eau. Par contre, il semble éviter les étangs ou les mares nouvellement creusés qui n'ont pas encore de végétation aquatique ainsi que les fossés étroits, aussi bien dans le bocage que dans le marais.

Coenagrion puella (Linné, 1758)

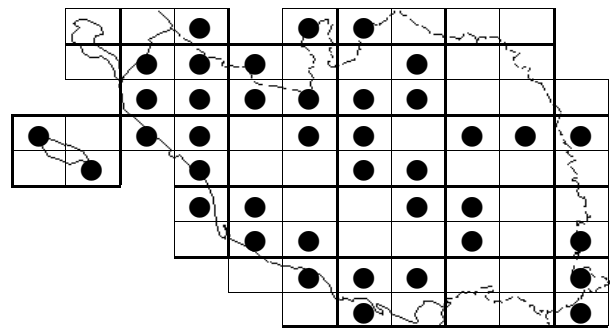


L'Agrion gracieux

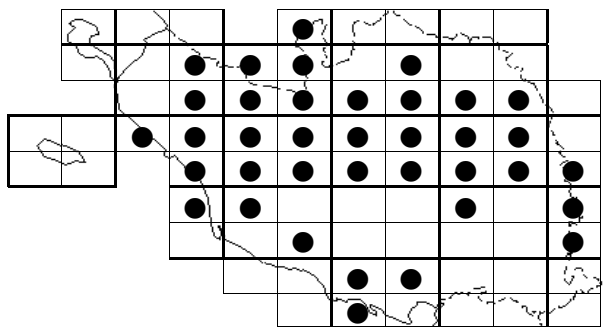
L'Agrion gracieux est certainement le zygoptère le plus rare de Vendée. La littérature le présente comme une espèce d'eau stagnante et même de rivière à courant lent. En Vendée nous l'observons sur certains grands étangs ceinturés de végétation et dans quelques sites plus modestes sans savoir ce qui conditionne sa présence ou son absence. Cette espèce semble avoir fortement régressé car HENRI GELIN, en 1908, la donnait très commune partout, comme l'Agrion jouvencelle (*Coenagrion puella*).

Coenagrion pulchellum (Vander Linden, 1825)**L'Agrion mignon**

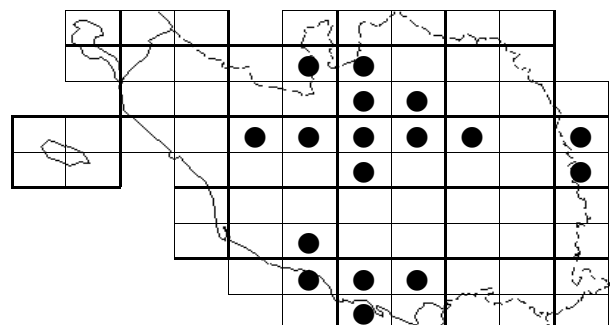
L'Agrion mignon est assez commun sur la côte vendéenne où il se développe dans les eaux stagnantes, parfois saumâtres, souvent associé au Leste à grands stigmas. Dans les marais côtiers, l'espèce est localement abondante, elle est également commune à l'île d'Yeu. Dans l'intérieur du département on rencontre cet agrion sur certaines mares bien ensoleillées riches en végétation. Il n'est pas très commun car de nombreux milieux de la plaine et du bocage vendéens ne semblent pas lui convenir.

Coenagrion scitulum (Rambur, 1842)**L'Agrion porte-coupe**

L'Agrion porte-coupe est assez commun dans le nord du département et plus localisé ailleurs. On le rencontre généralement sur les grandes mares et les étangs du bocage où il apprécie la végétation flottante. Beaucoup plus rare sur la côte vendéenne, cet agrion est absent des îles et des marais côtiers. Il n'y trouve pas les grandes surface d'eau libre et douce qu'il affectionne. Contrairement à d'autres espèces, la larve de l'Agrion porte-coupe ne semble pas supporter l'eau saumâtre.

Enallagma cyathigerum (Charpentier, 1840)**La Naiade aux yeux rouges**

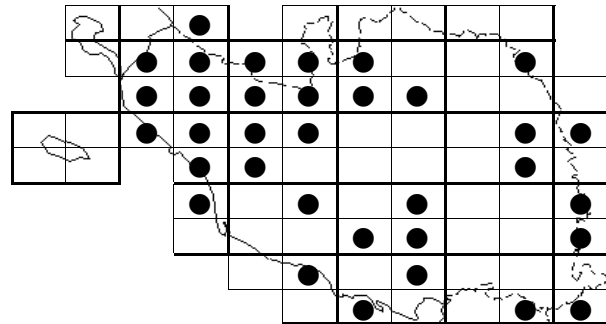
La Naiade aux yeux rouges n'est pas commune en Vendée mais peut être localement abondante. Elle se rencontre sur les étangs, les mares et certaines rivières calmes dont l'eau douce stagnante est encombrée de feuilles flottantes. Comme les imagos ne s'éloignent guère de la végétation aquatique il n'est pas toujours facile de les repérer. La répartition de l'espèce peut donc avoir été sous-estimée mais son absence d'une partie du département est plutôt due à un manque de milieux favorables.

Erythromma najas (Hansemann, 1823)

L'Agrion vert

L'Agrion vert, comme la Naiade aux Yeux rouges, est à rechercher parfois avec des jumelles car les mâles, en particulier, se tiennent volontiers sur la végétation flottante loin des berges. En Vendée, cette espèce est cependant plus commune que la précédente car elle colonise une plus grande variété de milieux. En dehors des étangs, des grandes mares et des rivières calmes, l'Agrion vert fréquente aussi les canaux des marais. En effet sa larve tolère l'eau saumâtre, ce qui est un avantage sur la côte vendéenne.

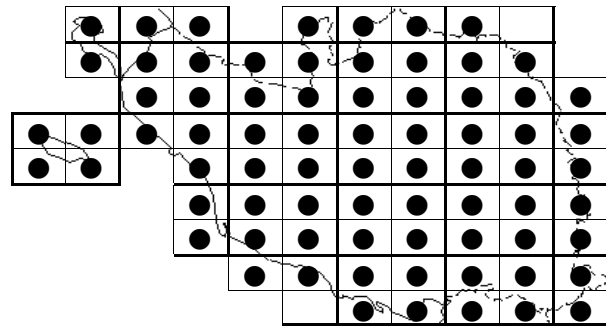
Erythromma viridulum (Charpentier, 1840)



L'Agrion élégant

Espèce ubiquiste présente dans tous les milieux aquatiques du département sauf en mer. La larve, peu exigeante, est capable de se développer en quelques mois aussi bien en eau saumâtre qu'en eau douce, ce qui permet à l'Agrion élégant de coloniser une grande variété de milieux, certains de taille modeste, parfois temporaires ou de création récente. La carte de répartition de cette espèce n'a pas un grand intérêt si ce n'est de montrer que le travail de terrain a bien été mené sur l'ensemble du département.

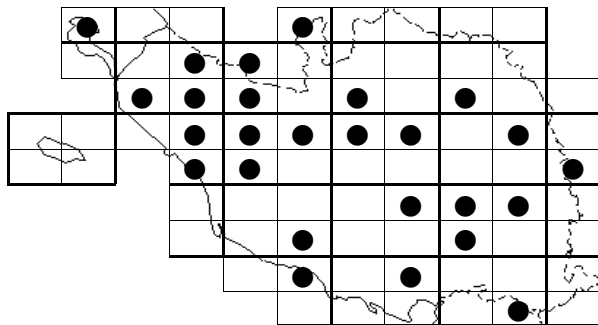
Ischnura elegans (Van der Linden, 1820)



L'Agrion nain

Bien qu'appartenant au même genre que l'espèce précédente, l'Agrion nain est nettement moins commun. Au début du siècle, H. GELIN [1908] le considérait comme rare. On l'observe sur les mares argileuses du bocage, pauvres en végétation et dont les berges sont parfois piétinées par le bétail. L'espèce colonise aussi les zones tourbeuses, les étangs nouvellement creusés, les fossés qui ont été recalibrés et même les eaux saumâtres ; les populations disparaissent généralement au bout de quelques années.

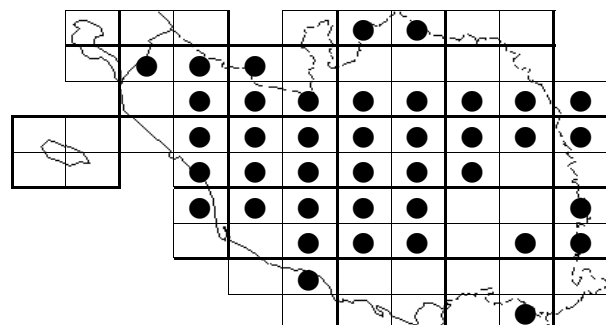
Ischnura pumilio (Charpentier, 1825)



La Petite Nymphé au corps de feu

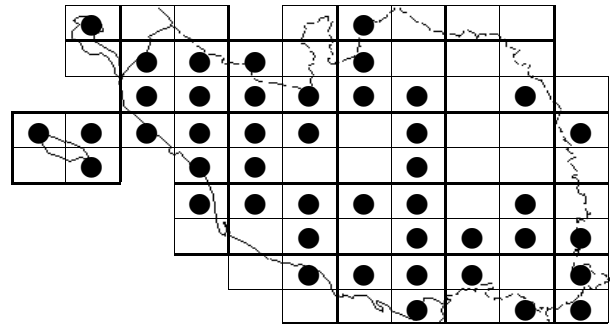
La présence de cette espèce, très précoce, a parfois été sous-estimée car les imagos disparaissent de la majeure partie du département dès le début du mois de juillet. Cette précocité semble liée au réchauffement de l'eau au printemps. L'espèce ne vit pas dans les milieux aquatiques temporaires, ce qui explique son absence des îles et d'une partie du littoral ; elle accepte par contre une eau légèrement saumâtre. Sa rareté dans le marais Poitevin est due au manque d'ensoleillement des canaux et à leur assèchement.

Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776)

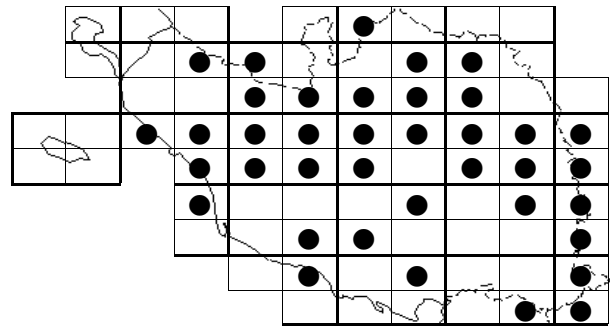


L'Aeschne affine*Aeshna affinis* Van der Linden, 1820

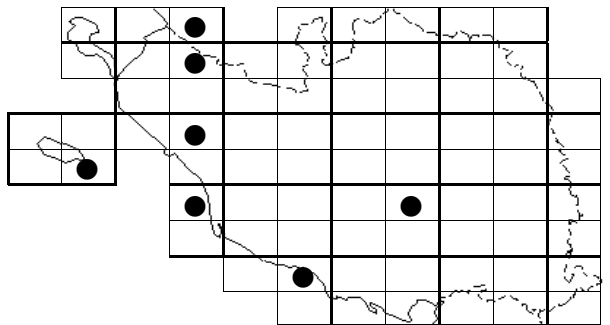
Cette Aeschne assez précoce fréquente les eaux stagnantes envahies par la végétation palustre. La larve peut se développer dans une eau légèrement saumâtre, ce qui explique qu'elle ne soit pas rare dans les marais côtiers. Les imagos s'éloignent des lieux de ponte pour chasser en petits groupes. Cette espèce méridionale semble plus fréquente sur le littoral que dans l'intérieur du département où elle se reproduit dans les vieux étangs et chasse dans les clairières ou les reboisements récents.

**L'Aeschne bleue***Aeshna cyanea* (Müller, 1764)

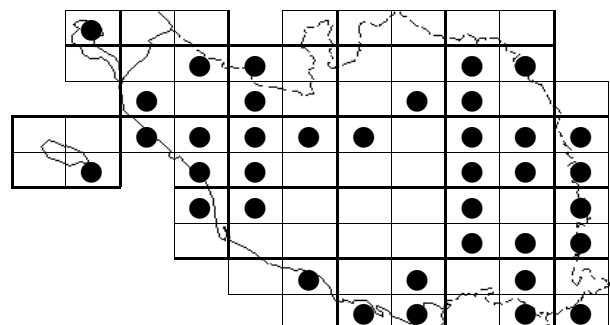
Espèce assez commune en Vendée, l'Aeschne bleue colonise des milieux d'eau douce stagnante assez variés. Elle se développe dans les trous ombragés creusés en forêt pour servir d'abreuvoir au gibier, dans les étangs récents dépourvus de végétation palustre mais aussi dans les mares et les canaux des marais boisés. Les imagos se déplacent beaucoup, chassent en lisière de forêt et le long des haies du bocage. L'espèce ne semble pas apprécier les paysages ouverts de la plaine, des îles et du marais Breton.

**L'Aeschne isocèle***Aeshna isoceles* (Müller, 1767)

Cette espèce, rare en Vendée, se développe dans les bassins des marais doux et dans les vieux étangs riches en matière organique généralement entourés de végétation palustre. Les imagos, souvent posés dans la roselière, ne sont pas faciles à observer. Ils sont plus visibles quand ils chassent le long d'un ruisseau qui alimente un étang ou lorsqu'ils survolent méthodiquement la végétation qui borde les canaux des marais, comme à Longeville. Il n'existe aucune donnée ancienne pour cette espèce en Vendée.

**L'Aeschne mixte***Aeshna mixta* Latreille, 1805

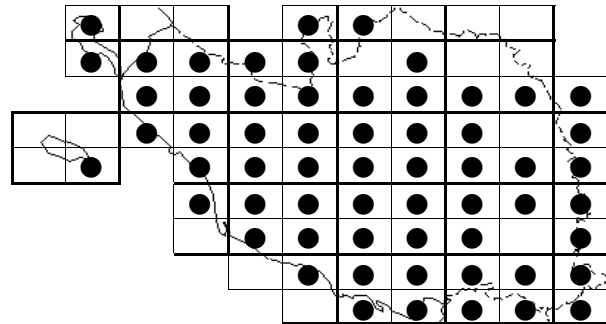
La larve de l'Aeschne mixte se développe dans les eaux stagnantes des grandes mares, des étangs et des marais doux ou légèrement saumâtres. Les imagos fréquentent les eaux libres où flottent des plantes aquatiques ; ils s'éloignent généralement de leur lieu d'émergence et peuvent se déplacer sur de grandes distances. Tous les points de la carte ne correspondent donc pas à des sites de reproduction. D'août à octobre, un déplacement de type migratoire vers le sud est observé le long de la côte vendéenne.



L'Anax empereur

L'Anax empereur fréquente les eaux douces stagnantes avec une préférence pour les mares, et les étangs pas trop encombrés de végétation. C'est une espèce pionnière qui colonise les nouveaux plans d'eau et les anciennes carrières inondées. Elle est commune en Vendée mais le nombre d'individus observés sur chaque site est faible car les mâles se pourchassent. Les imagos se déplacent beaucoup et vont loin des milieux aquatiques, ils chassent au dessus des dunes, des prairies et des allées forestières.

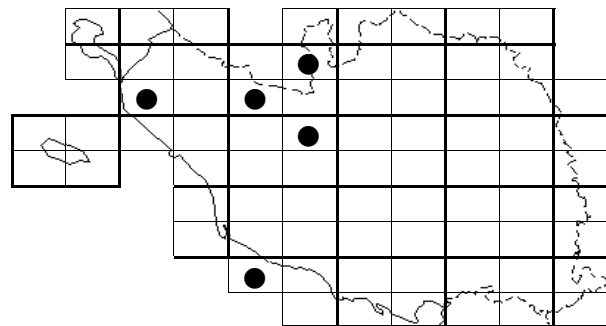
Anax imperator Leach, 1815



L'Anax napolitain

L'Anax napolitain est une rareté en Vendée, les données se résument à une capture ponctuelle dans les marais de la Barre-de-Monts, une observation près de Longeville et quelques observations dans le nord du département, en particulier sur la commune de Grand'Landes où Gilbert Decroix a observé un accouplement et une femelle entrain de pondre. Nous n'avons pas trouvé de larve ni d'exuvie donc rien ne nous permet d'affirmer que cette espèce méridionale et migratrice se reproduit en Vendée.

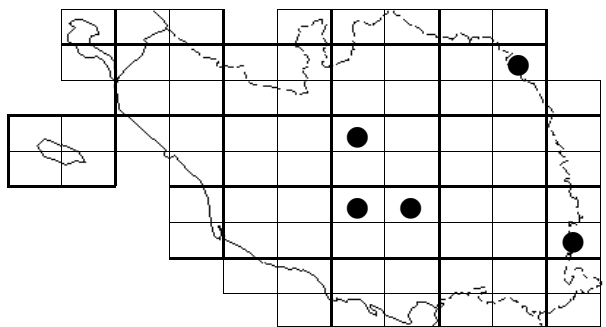
Anax parthenope Sélys, 1839



L'Aeschna paisible

L'Aeschna paisible est à la fois peu farouche et furtive, difficile à observer à cause de sa tenue de camouflage et de ses accélérations en vol. Elle fréquente les ruisseaux ombragés, s'éloigne du milieu aquatique pour explorer les haies et les sous-bois, vole souvent à l'ombre ou au crépuscule. La difficulté d'observation de cette espèce n'explique pas le nombre très faible de données, c'est avant tout le manque de ruisseaux d'eau courante de bonne qualité qui entraîne la rareté de cette espèce en Vendée.

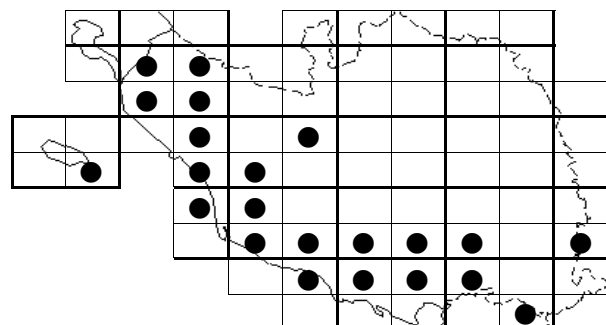
Boyeria irene (Fonscolombe, 1838)



L'Aeschna printanière

L'Aeschna printanière, comme son nom l'indique, est une espèce précoce qui vole dès le mois d'avril et disparaît en juin. La larve se développe dans les eaux douces, stagnantes, riches en végétation et bien ensoleillées. Ceci peut expliquer la présence de cette espèce dans les marais de la bande littorale où certains canaux et bassins ont une profondeur, une surface d'eau libre et un stade de colonisation végétale propices à l'espèce. Ce n'est pas le cas des étangs du bocage trop artificiels et régulièrement vidés.

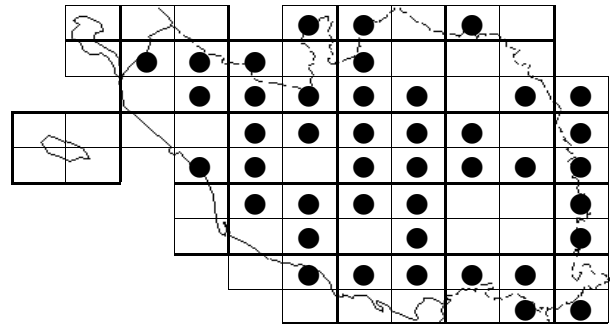
Brachytron pratense (Müller, 1764)



Le Gomphe gentil

Le Gomphe gentil est le plus commun des Gomphidés de Vendée. La larve se développe dans les nombreux étangs du bocage, en particulier ceux de création récente mais aussi dans les plus anciens à condition qu'ils ne soient pas trop encombrés par la végétation et bien ensoleillés. Cette espèce profite de l'entretien agressif des étangs où l'on supprime la végétation dans un souci de "propreté". Les imagos fréquentent volontiers le pourtour des champs de maïs pour se poser sur un sol parfaitement désherbé.

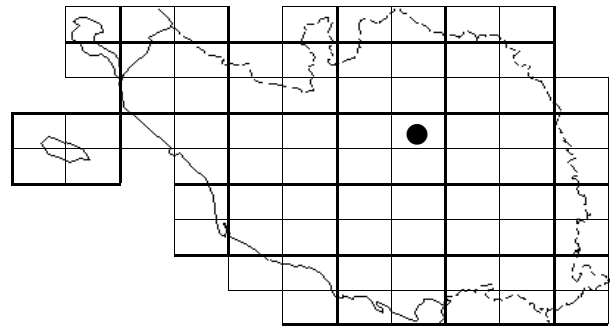
Gomphus pulchellus Sélys, 1840



Le Gomphe semblable

Une rareté pour notre département, le Gomphe semblable n'est connu que sur le Petit Lay dans la région de Sainte-Cécile. La larve de cette espèce se développe sur les fonds sablonneux des rivières et se tient généralement dans les parties peu profondes. Ce type de milieu propice au développement larvaire n'est pas répandu en Vendée car les rivières, au courant lent, sont plutôt envasées. De nouvelles recherches devraient être engagées dans les zones favorables du Lay, de la Vendée et de l'Yon.

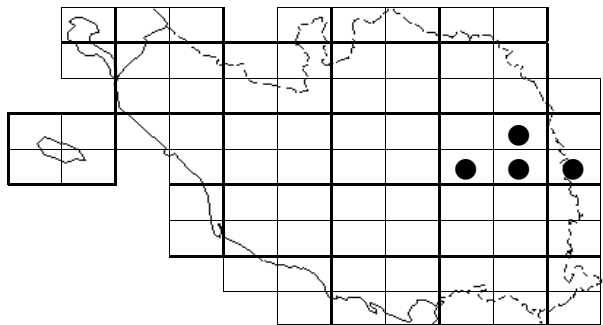
Gomphus simillimus Sélys, 1840



Le Gomphe vulgaire

Toutes les observations de cette espèce sont regroupées dans l'est du département, au sud des collines Vendéennes. Le Gomphe vulgaire se trouve sur le cours du Grand Lay entre Saint-Pierre-du-Chemin et le sud de Chantonnay ainsi que dans la vallée du Loing entre La Châtaigneraie et Bazoges-en-Pareds. Cette population semble s'étendre au-delà de ce bassin versant, vers l'est, dans les Deux-Sèvres. Cette espèce discrète est moins exigeante que la précédente et pourrait se rencontrer ailleurs en Vendée.

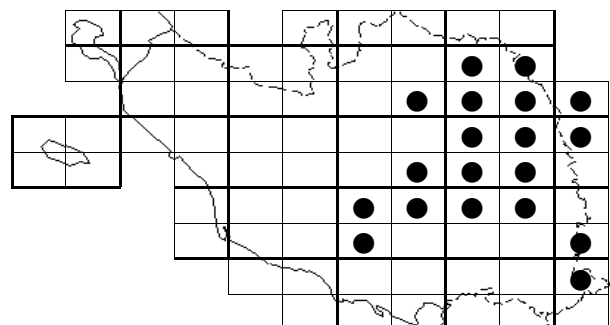
Gomphus vulgatissimus (Linné, 1758)



Le Gomphe à pinces

Le Gomphe à pinces se développe en eau calme ou rapide, dans les endroits dégagés des rivières de l'est du département. En Vendée, le cours inférieur de l'Yon semble être la limite ouest de l'aire de répartition de l'espèce. Au moment des émergences, on trouve de nombreuses exuvies accrochées aux rochers qui encombrant le lit de la rivière au lieu-dit Piquet. Les imagos se disséminent rapidement et le nombre d'individus que l'on peut observer sur un tronçon de cours d'eau est toujours faible.

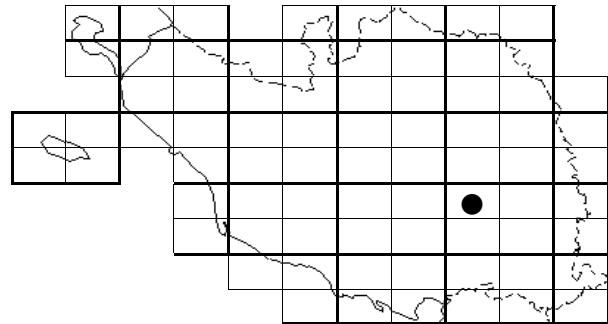
Onychogomphus forcipatus (Linné, 1758)



Le Gomphe à crochets

Le Gomphe à crochets n'a été observé que sur le bassin versant de la Smagne, à l'est de Sainte-Hermine. La larve de cette espèce méditerranéenne vit dans les fonds sableux des eaux courantes et claires. Elle recherche la chaleur et est plus exigeante que celle du Gomphe à pinces quant à la qualité de l'eau. Les milieux favorables au développement larvaire sont peu nombreux en Vendée, ce qui explique la rareté de cette espèce qui mérite d'être encore recherchée dans le département.

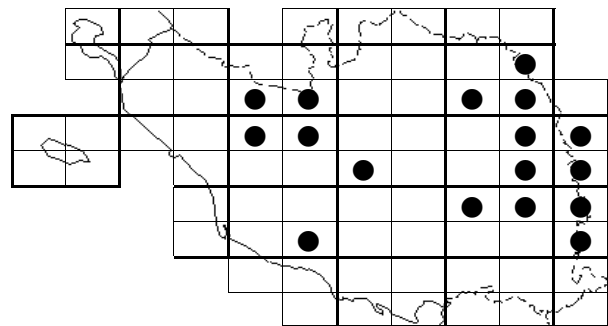
Onychogomphus uncatu (Charpentier, 1840)



Le Cordulégastré annelé

Cette espèce fréquente les ruisseaux d'eau vive et claire du bocage. On l'observe, dans l'est du département, sur la Sèvre Nantaise et ses affluents, ainsi qu'à l'ouest sur le bassin versant de la Vie autour de Palluau. Ailleurs les observations sont très ponctuelles et correspondent à de petites populations qui se maintiennent sur des ruisseaux parmi les moins pollués. La sécheresse estivale ne semble pas affecter le Cordulégastré annelé qui se contente d'un filet d'eau ou de sédiments humides pour pondre.

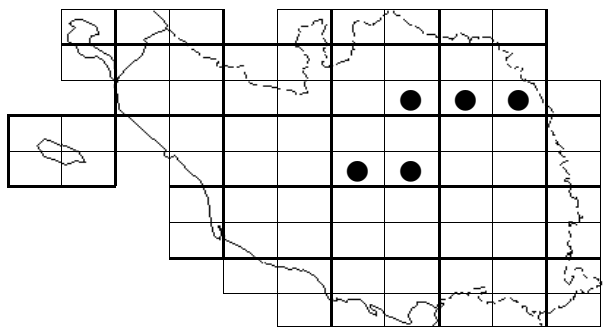
Cordulegaster boltonii (Donovan, 1807)



La Cordulie bronzée

La Cordulie bronzée n'a été observée que dans le quart nord-est du département. On rencontre souvent les imagos à proximité d'étangs riches en matière organique, présentant une grande surface d'eau libre et des rives envahies par la végétation. Certaines mares et grands fossés en forêt ou en lisière conviennent également à la Cordulie bronzée qui se développe dans des eaux acides et pérennes. Cette espèce assez précoce doit être recherchée ailleurs en Vendée, près des massifs forestiers.

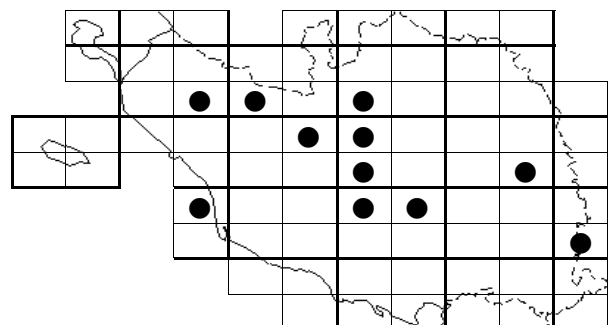
Cordulia aenea (Linné, 1758)



La Cordulie à corps fin

Observée en Vendée pour la première fois dans les marais d'Olonne en 1985, la Cordulie à corps fin est assez peu répandue dans le département. Les localités connues sont disséminées et ne présentent pas de profil type. Dans les marais, elle fréquente les eaux douces riches en végétation. Dans le bocage, on la trouve le long de quelques rivières à faible courant comme l'Yon ainsi qu'à proximité de certains étangs. L'espèce est protégée au niveau européen (directive 92/43/CEE, annexe II).

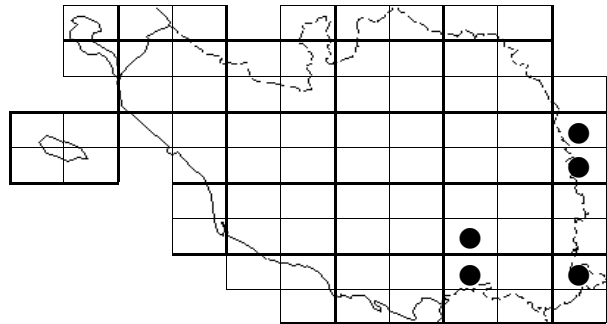
Oxygastra curtisii (Dale, 1834)



La Cordulie à taches jaunes

En dehors de la région de Saint-Pierre-du-Chemin dans l'extrême est du département, on trouve cette Cordulie dans le marais Poitevin où elle est typique des "bois mouillés". Dans la réserve départementale de Nalliers-Mouzeuil par exemple, les larves se développent dans la vase des canaux ombragés qui sillonnent les bois de frênes têtards. La Cordulie à taches jaunes est également présente dans les marais boisés au sud de Nieul-sur-l'Autise et l'on devrait pouvoir la découvrir ailleurs en "Venise Verte".

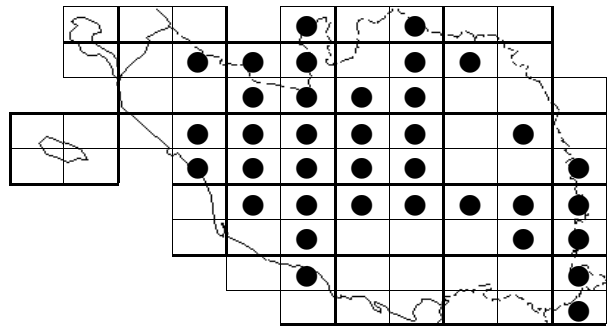
Somatochlora flavomaculata (Van der Linden, 1825)



La Cordulie métallique

La larve de la Cordulie métallique se développe dans les eaux stagnantes bien ensoleillées des mares et des étangs du bocage. Les imagos se déplacent loin de leur lieu d'émergence sans pénétrer toutefois dans les grands marais côtiers. Bien que *S. metallica* soit la plus fréquente des Cordulies vendéennes, on n'observe le plus souvent que des individus isolés. Les imagos, assez discrets, se posent volontiers à l'extrémité des branches en haut des arbres. H. GELIN [1908] ne mentionnait pas l'espèce en Vendée.

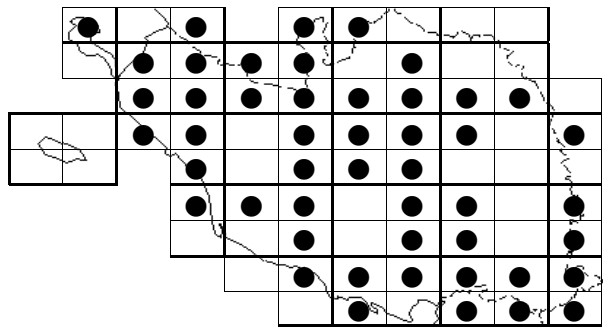
Somatochlora metallica (Van der Linden, 1825)



La Libellule écarlate

La Libellule écarlate, répandue dans la majeure partie du département, n'est pas très exigeante quant à la qualité de l'eau. C'est ce qui lui permet de coloniser les milieux les plus variés : bassins d'eau légèrement saumâtre dans le marais Breton, mares et étangs bien ensoleillés dans le bocage. Elle montre une préférence pour les eaux envahies par les hélophytes et riches en matières organiques. La carte de répartition est plus révélatrice des faiblesses de la prospection que d'une réelle absence de l'espèce.

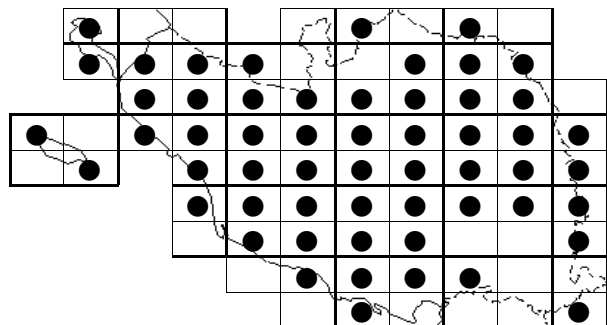
Crocothemis erythraea (Brullé, 1832)



La Libellule déprimée

Observée quasiment partout en Vendée, la Libellule déprimée est l'une des espèces les plus communes. Elle est précoce et les imagos immatures se rencontrent en avril et mai dans les milieux les plus variés, souvent loin de tout point d'eau. C'est aussi une espèce pionnière qui colonise les mares nouvellement creusées. Elle tendrait à disparaître de certains milieux avec le développement de la végétation aquatique mais s'installe durablement dans les mares et les étangs "nettoyés" de façon régulière et agres-

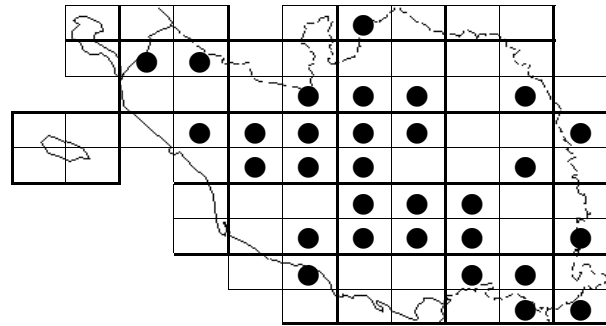
Libellula depressa Linné, 1758



La Libellule fauve

Disséminée sur une bonne partie du département, la Libellule fauve n'est cependant pas très commune notamment dans le bocage où les effectifs sont généralement faibles. Les populations que l'on rencontre dans les marais, en particulier dans le marais Poitevin, sont plus conséquentes. La larve se développe dans les étangs ensoleillés et surtout dans les canaux au courant lent, bordés d'hélophytes. Les imagos de cette espèce printanière disparaissent au début du mois de juillet, ce qui ne facilite pas la prospection.

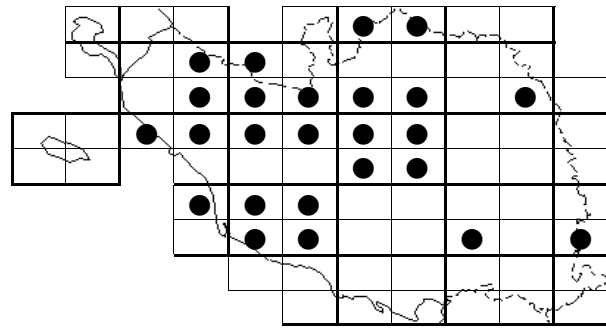
Libellula fulva Müller, 1764



La Libellule à quatre taches

Disséminée dans le département où elle n'est jamais abondante, la Libellule à quatre taches se rencontre principalement sur les vieux étangs du bocage dans les parties peu profondes envahies par les hydrophytes et les hélophytes. Les trous d'eau dans les prairies marécageuses peuvent être propices à l'espèce qui colonise aussi les mares forestières du littoral. Par contre, elle semble absente des grands marais côtiers alors que dans la littérature cette libellule est citée dans des milieux saumâtres.

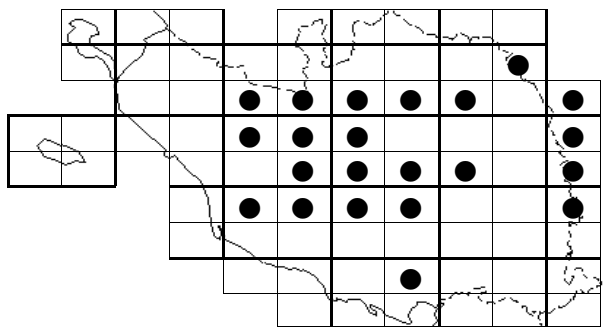
Libellula quadrimaculata Linné, 1758



L'Orthétrum à stylets blancs

L'Orthétrum à stylets blancs est le plus rare des Orthétrums vendéens ; il est cependant assez commun dans les milieux qui lui conviennent comme les grandes mares et les étangs bien ensoleillés et fortement envasés. Les stations sont logiquement regroupées dans le bocage où il faut le rechercher encore plus au nord et à l'est. Les marais côtiers et le littoral ne conviennent pas à cette espèce qui n'était pas mentionnée par H. GELIN en 1908 (confusion possible à l'époque avec *O. cancellatum*).

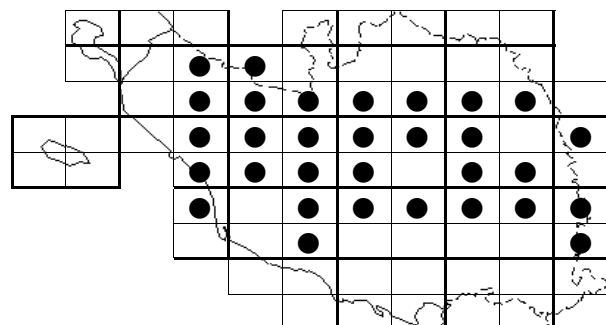
Orthetrum albistylum (Sélys, 1848)



L'Orthétrum brun

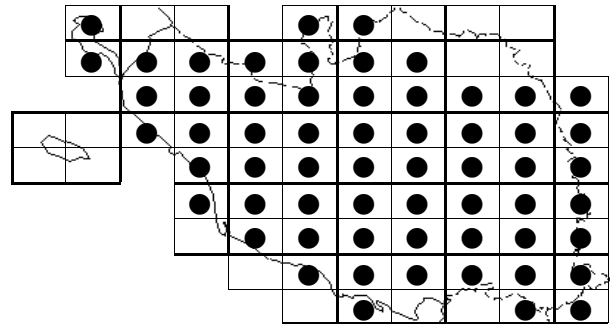
Assez commun dans le bocage, l'Orthétrum brun semble éviter le littoral vendéen ainsi que les marais doux et saumâtres. Il affectionne pourtant les sols dénudés, caillouteux et argileux mais on ne l'a pas rencontré sur le bri des canaux du marais. Par contre, il colonise les fossés nouvellement creusés dans le bocage et s'intéresse aux suintements des drains agricoles, un milieu de substitution pour cette espèce qui affectionne les fonds argileux des sources et des mares. Il lui faudra cependant résister aux nitrates.

Orthetrum brunneum (Fonscolombe, 1837)

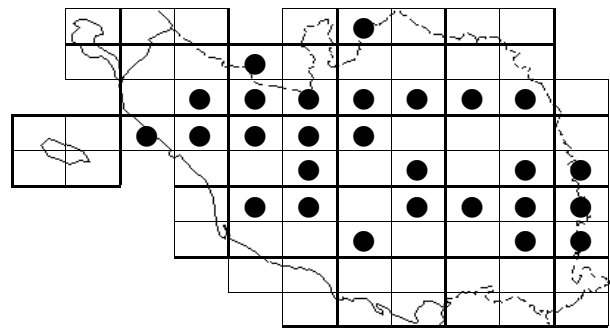


L'Orthétrum réticulé

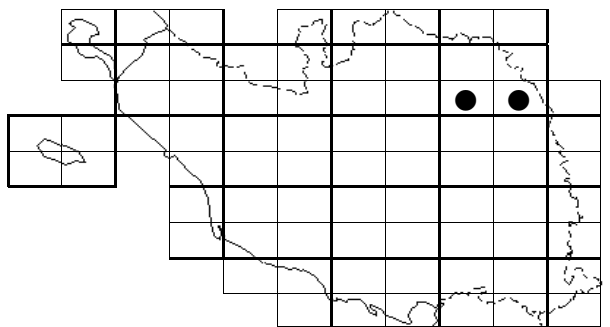
La larve de l'Orthétrum réticulé est peu exigeante sur la qualité de l'eau et sur la nature du substrat sur lequel elle doit se développer. Ceci explique que cet odonate occupe la plupart des milieux ensoleillés et riches en végétation comme les fossés d'eau stagnantes, les marais saumâtres, les mares, les étangs et les rivières au courant lent. C'est aujourd'hui l'une des espèces les plus communes de Vendée alors qu'en 1908, Henri GELIN notait : "espèce peu abondante dans l'Ouest, sauf en Gironde".

Orthetrum cancellatum (Linné, 1758)**L'Orthétrum bleuissant**

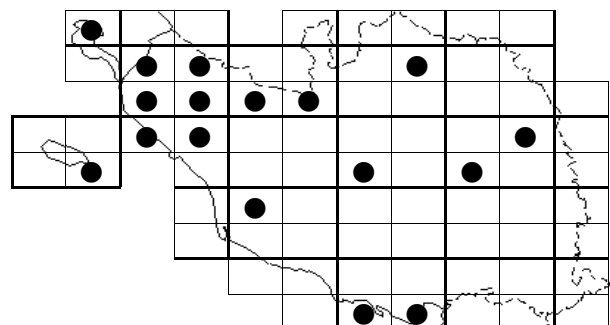
On rencontre souvent cet odonate dans les mêmes milieux que l'Orthétrum brun mais l'Orthétrum bleuissant semble moins exigeant car il est plus commun et occupe une plus grande partie du département. La larve se développe dans le limon et la vase des suintements, des fossés, des petits ruisseaux et des mares alimentées par des sources. Cette espèce colonise les affluents de la Sèvre Nantaise à l'est, jusqu'aux mares de la forêt de Monts à l'ouest. Elle évite les marais et la majeure partie du littoral.

Orthetrum coerulescens (Fabricius, 1798)**Le Sympétrum jaune**

Le Sympétrum jaune est une rareté en Vendée. Il n'est connu que dans deux localités de la région de Saint-Michel-Mont-Mercure : près d'une zone tourbeuse et à proximité d'un étang. Dans les deux cas les imagos se tiennent dans des prairies marécageuses qui permettent le développement des larves au printemps lorsque le terrain est en partie inondé. Connu anciennement à l'île d'Yeu, ce sympétrum doit être recherché dans tous les milieux qui peuvent lui convenir.

Sympetrum flaveolum (Linné, 1758)**Le Sympétrum de Fonscolombe**

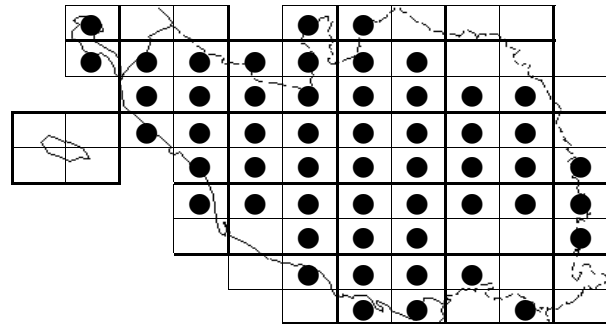
Cette espèce méridionale est une migratrice capable de parcourir de grandes distances, on peut donc s'interroger sur l'origine des imagos observés en Vendée. Une étude sur le littoral a mis en évidence de grosses populations avec des émergences en avril et en septembre. Il y a donc bien reproduction et hivernage des larves en Vendée avec une ou deux générations par an. Ce qui n'exclut pas l'arrivée de migrants précoces pouvant donner naissance à une nouvelle génération en septembre.

Sympetrum fonscolombii (Sélys, 1840)

Le Sympétrum méridional

Le Sympétrum méridional est très commun en Vendée, les imagos se déplacent beaucoup et sont observés dans une grande variété de milieux. Les larves se développent en eau douce ou légèrement saumâtre. Elles colonisent les bassins et les canaux des marais littoraux, mais aussi les mares et les étangs riches en végétation et bien ensoleillés de la plaine et du bocage. L'espèce est migratrice : chaque année d'août à octobre, nous observons des déplacements, parfois massifs, vers le sud le long de la côte vendéenne.

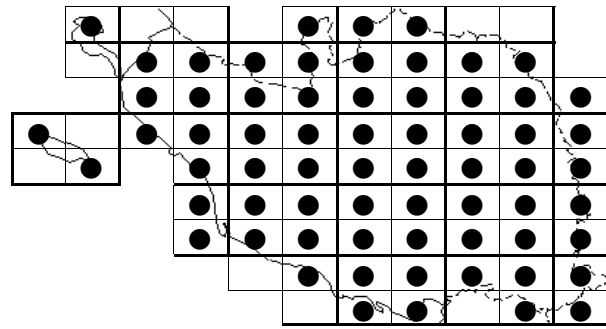
Sympetrum meridionale (Sélys, 1841)



Le Sympétrum sanguin

Le Sympétrum sanguin est noté sur la quasi totalité du quadrillage y compris dans les zones les moins bien prospectées. Nous pouvons considérer que cet odonate est le plus commun de Vendée car il est omniprésent même si la densité des imagos est parfois faible. Les individus immatures se dispersent loin de l'eau dans les milieux les plus variés. Le développement larvaire s'effectue dans des eaux stagnantes ou légèrement courantes, qu'elles soient douces ou saumâtres.

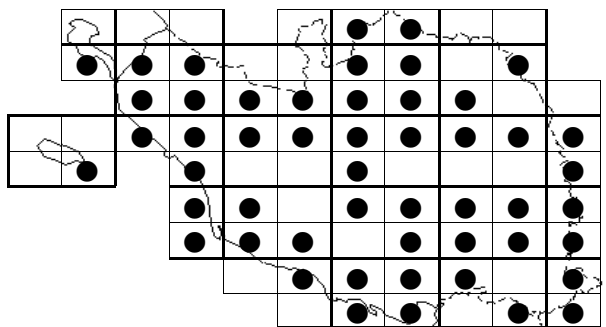
Sympetrum sanguineum (Müller, 1764)



Le Sympétrum strié

Le Sympétrum strié est commun dans tout le département et colonise de nombreux milieux : mares, étangs, fossés... La larve n'est pas très exigeante quant à la qualité de l'eau et au substrat. Les eaux stagnantes ou faiblement courantes, plus ou moins riches en végétation et bien ensoleillées lui conviennent parfaitement. Elle se développe également dans les bassins d'eau saumâtre des marais côtiers. La carte de répartition de cette espèce commune révèle surtout les faiblesses de la prospection.

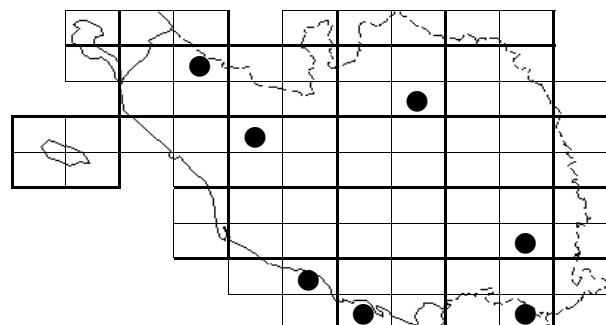
Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840)



Le Sympétrum vulgaire

Malgré son nom, le Sympétrum vulgaire n'est pas du tout commun en Vendée. Si l'on doute de sa présence dans quelques localités, du fait d'une confusion possible avec le Sympétrum strié, on peut alors considérer cet odonate comme rare dans le département. Il est présent ponctuellement dans les marais côtiers et, au sud-est, dans la réserve de l'île de Charrouin [FOUILLET, 1988]. Les prospections pour vérifier certaines données n'ont confirmé la présence de l'espèce ni dans le bocage ni à Mervent.

Sympetrum vulgatum (Linné, 1758)



REMERCIEMENTS ET LISTE DES PARTICIPANTS

Que tous ceux qui ont accepté de participer à ce travail collectif en parcourant le département à la recherche des libellules et en envoyant leurs fiches d'observations chaque année soient vivement remerciés. Sans eux l'Atlas des libellules de Vendée (1985-2000) n'aurait sans doute jamais été réalisé.

La liste des participants a été établie avec le plus grand soin à partir des fiches de terrain, certains noms peuvent néanmoins être incomplets, mal orthographiés ou même faire défaut. Que les personnes concernées veuillent bien ne pas nous tenir rigueur.

Ont participé à la réalisation de l'Atlas des libellules de Vendée (1985-2000) : Olivier Alleno, Fabrice Bartheau, Yannick Beneat, Gérard Besseau, Bernadette Bidaude, S. Botto, Christophe Brochard, Michel Charrier, Stéphane Charrier, Thierry Charrier, Matthieu Cosson, Alexandre Dallaine, Gilbert Decroix, Hugues Destouches, Emmanuel Douillard, Charles Dupé, Jean-Pierre Favretto, Philippe Fouillet, Alain Gérard, Thomas Geslin, Gérard Glameau, Christian Gonin, Christian Goyaud, Hervé Guitton, Pierre-Yves Henry, Jean-Loïc Le Quellec, Philippe Machet, Pascal Maire, Sylvie Matthys, Philippe Moteau, Jean-Paul Paillat, Sébastien Palier, Sébastien Pérès, Christian Perrein, Benoît Perrotin, Anabelle Rafin, Corinne Raveneau, Pascal Réti-veau, Yann Rivière, Jean-Guy Robin, Philippe Rouillier, Alain Sauvage, Alain Texier, Alain Thomas, Olivier Touzot, René & Anny Vasseur, Jean Vimpère, Sylvain Vrignaud, Théophile You.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGUESSE P., 1968. – *Les Odonates de l'Europe Occidentale, du Nord de l'Afrique et des îles atlantiques*. Paris, Masson, 262 p.
- AGUILAR (D') J. & DOMMANGET J.-L., 1985. – *Guide des Libellules d'Europe et d'Afrique du nord*. Paris, Delachaux et Niestlé, 442 p. ISBN 2-603-00566-9.
- BASSET A., 1984. – Notes entomologiques. *Annales de la Société des Sciences Naturelles de Charente-Maritime*, 7 (2) : 179-180.
- DOMMANGET J.-L., 1987. – *Étude faunistique et bibliographique des Odonates de France. Inventaire de la faune et de la flore* 36. Paris, MNHN, 283 p. ISBN 2-86515-031-3.
- DOMMANGET J.-L., (coord.), 1994. – *Atlas préliminaire des Odonates de France. État d'avancement au 31/12/93*. Coll. Patrimoines Naturels, Vol. 16. Paris, SFF/MNHN, SFO et Min. Env., 92 p. ISBN 2-86515-085-2.
- FOUILLET P., 1988. – *Les libellules et les papillons diurnes des propriétés départementales de Vendée : le bois entre les Cordes – l'Île de Charrouin*. La Roche-sur-Yon, Conseil Général de Vendée, 32 p.
- GELIN H., 1908. – *Catalogues des Orthoptères et des Libellules observés dans l'ouest de la France (Zone littorale océanique d'altitude inférieure à 300 mètres)*. Niort, Clouzot, 35-57.
- GELIN H., 1920. – A propos de *Lestes macrostigma* Eversm. (Névr., Odonata). *Bulletin de la Société Entomologique de France*, (14) : 230-232.
- LACROIX J.-L., 1913. – Contribution à l'étude des Névroptères de France. Troisième liste. Variétés nouvelles. *Feuille des Jeunes Naturalistes*, (5) 43 (510) : 98-103.
- NÜB J.-H. et WENDLER A., 1994. – *Libellules*. Bois-d'Arcy, SFO, 130 p. ISBN 2-9507291-1-8.
- PAULIAN R., 1945. – Les Odonates de l'île d'Yeu. *L'Entomologiste*, 1 (4 & 5) : 78-79.
- PAULIAN R., 1947. – Migration d'Odonates. *L'Entomologiste*, 3 (1) : 43.
- ROBERT PAUL-A., 1958. – *Les Libellules*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 366 p.
- TOL (VAN) J. et VERDONK J., 1988. – *Protection des libellules (Odonates) et de leurs biotopes*. Strasbourg, Conseil de l'Europe, 190 p. ISBN 92-871-1529-X.

Christian GOYAUD

Coordonnateur de
l'Atlas des odonates
de Vendée

La Haute Chevillonnière
85310 LA CHAIZE-LE-VICOMTE
christian.goyaud@free.fr

Planche ci-contre :

- 1 – Caloptéryx éclatant, *Calopteryx splendens* ♀ (p. 21)
- 2 – Agrion élégant, *Ischnura elegans* ♂ (p. 26)
- 3 – Anax empereur, *Anax imperator* ♂ (p. 28)
- 4 – Libellule à quatre taches, *Libellula quadrimaculata* ♂ (p. 32)
- 5 – Petite Nymphé au corps de feu, *Pyrrhosoma nymphula* ♂ (p. 26)
- 6 – Agrion de Mercure, *Coenagrion mercuriale* ♂ (p. 24)

